



BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 488 - **Date de publication :** 05/05/2026
Secteur : Gironde (33) - **Type :** Dépassement de seuil de phytoplancton

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Gironde (33). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Est présentée ci-dessous la synthèse des résultats de Dinophysis + Phalacroma dépassant le seuil réglementaire.

Conclusion

Concernant le plancton, 2 dépassement(s) de seuil ont été observé(s) sur 2 zone(s).

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Informations additionnelles REPHY

Le mois de Mai est à risque pour les toxines lipophiles sur le lieu "088-P-035 Grand Banc" ; des prélèvements de coquillages seront effectués sur ce lieu à une fréquence hebdomadaire pour la recherche des toxines lipophiles, quelque soit le contexte phytoplanctonique.

Synthèse des résultats au-dessus des seuils

Zone Marine	Lieu de surveillance	Support	Paramètre	Valeur
087 - Arcachon aval	087-P-021 - Jetée du Moulleau	● Eau	Dinophysis + Phalacroma	250 n(cellules)/L
088 - Bassin d'Arcachon	088-P-051 - Jetée d'Eyrac	● Eau	Dinophysis + Phalacroma	100 n(cellules)/L

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 11/04/2026 au 17/04/2026 (Semaine 16)	du 18/04/2026 au 24/04/2026 (Semaine 17)	du 25/04/2026 au 01/05/2026 (Semaine 18)	du 02/05/2026 au 08/05/2026 (Semaine 19)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
087 - Arcachon aval	Lieu de surveillance : 087-P-021 - Jetée du Moulleau						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	300 n(cellules)/L	300 n(cellules)/L	600 n(cellules)/L	250 n(cellules)/L
			<i>Dates de prélèvement :</i>	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
088 - Bassin d'Arcachon	Lieu de surveillance : 088-P-051 - Jetée d'Eyrac						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	100 n(cellules)/L	300 n(cellules)/L	300 n(cellules)/L	100 n(cellules)/L
			<i>Dates de prélèvement :</i>	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 11/04/2026 au 17/04/2026 (Semaine 16)	du 18/04/2026 au 24/04/2026 (Semaine 17)	du 25/04/2026 au 01/05/2026 (Semaine 18)	du 02/05/2026 au 08/05/2026 (Semaine 19)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
087 - Arcachon aval	Lieu de surveillance : 087-P-009 - Banc Arguin sud						
	Huître creuse	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	≥ LD et < LQ	< LD	≥ LD et < LQ
			Dates de prélèvement :	-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	≥ LD et < LQ	≥ LD et < LQ	≥ LD et < LQ
Dates de prélèvement :			-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
Commentaires:	-	-	-	-			
088 - Bassin d'Arcachon	Lieu de surveillance : 088-P-035 - Grand Banc						
	Huître creuse	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	≥ LD et < LQ	< LD	≥ LD et < LQ
			Dates de prélèvement :	-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	≥ LD et < LQ	≥ LD et < LQ	≥ LD et < LQ
Dates de prélèvement :			-	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
Commentaires:	-	-	-	-			

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 11/04/2026 au 17/04/2026 (Semaine 16)	du 18/04/2026 au 24/04/2026 (Semaine 17)	du 25/04/2026 au 01/05/2026 (Semaine 18)	du 02/05/2026 au 08/05/2026 (Semaine 19)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
087 - Arcachon aval	Lieu de surveillance : 087-P-021 - Jetée du Mouleau						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	8 900 n(cellules)/L	1 000 n(cellules)/L	4 400 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	1 000 n(cellules)/L	< LD	< LD
Dates de prélèvement :			13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
Commentaires:	-	-	-	-			
088 - Bassin d'Arcachon	Lieu de surveillance : 088-P-051 - Jetée d'Eyrac						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	400 n(cellules)/L	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	2 100 n(cellules)/L	1 600 n(cellules)/L	2 500 n(cellules)/L	2 450 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	800 n(cellules)/L	800 n(cellules)/L	< LD	< LD
Dates de prélèvement :			13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
Commentaires:	-	-	-	-			

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L









Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				du 11/04/2026 au 17/04/2026 (Semaine 16)	du 18/04/2026 au 24/04/2026 (Semaine 17)	du 25/04/2026 au 01/05/2026 (Semaine 18)	du 02/05/2026 au 08/05/2026 (Semaine 19)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
087 - Arcachon aval	Lieu de surveillance : 087-P-021 - Jetée du Moulleau						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarensis	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	< LD	< LD	< LD
Dates de prélèvement :			13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
		Commentaires:	-	-	-	-	
088 - Bassin d'Arcachon	Lieu de surveillance : 088-P-051 - Jetée d'Eyrac						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarensis	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	< LD	100 n(cellules)/L	< LD
Dates de prélèvement :			13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	
		Commentaires:	-	-	-	-	

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarensis* : 5 000 n(cellules)/L

Légende des résultats

 Phytoplancton	 Toxine	 Autocontrôle
SR Seuil Réglementaire	 Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	 Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
 Résultat de toxine supérieur au SR	 Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	 Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	< LD Résultat non détecté (limite de détection de la méthode d'analyse)	< LQ Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée	

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE PROTECTION POPULATIONS GIRONDE (DDPP)